



CAPD du mardi 24 janvier 2012

déclaration des élus du SNUipp 85

Élections professionnelles dans le premier degré : le SNUipp, premier syndicat des écoles, au service de toute la profession

Cette Commission Paritaire est la première de l'année 2012. Elle installe la nouvelle représentation des personnels. Un bilan des élections nous semble souhaitable d'autant plus que nous vivions les premières élections à cette échelle par un vote électronique. La caractéristique évidente que nous constatons est la chute de la participation. Nous devons les uns et les autres rechercher les raisons de cette chute qui probablement n'est pas uniquement liée aux difficultés posées par le vote électronique. Nous ne pouvions cependant pas tomber plus bas dans l'amateurisme de sa mise en place malgré le dévouement des personnels administratifs. Entre nos collègues qui n'ont pas reçu l'information, ceux qui n'ont pas eu accès à la plate-forme de vote et toutes les autres formes de difficultés, nous atteignons un taux de participation au plus bas. Nous remarquons au passage que le Ministère de l'Education Nationale a été le seul Ministère à faire le choix du vote électronique...

Dans ce contexte, le SNUipp-FSU continue sa progression nationale en dépassant 48 % des voix. En Vendée, nous frôlons les 63 %, soit une progression de 9 %, avec le gain d'un siège. Ces résultats confirment la reconnaissance de notre travail de représentants des personnels mais également des valeurs et des revendications que nous portons. C'est évidemment une grande satisfaction pour nous.

Les accords de Bercy, sur lesquels s'est appuyé le gouvernement pour l'organisation des élections, mettent en avant deux avancées :

- « *L'amélioration des pratiques du dialogue social : une légitimité renforcée parce que assise sur des élections pour les syndicats, et une meilleure représentation des agents (titulaires et non titulaires).* »
- « *L'amélioration des relations sociales et des relations de travail dans les administrations et un meilleur service rendu au public. »*

Nous demandons qu'au sein de cette commission, l'esprit de cet accord soit respecté.

La gestion des personnels est le sujet de notre commission paritaire et nous avons au niveau départemental des marges de manœuvre décisionnelles qui doivent permettre aux représentants des personnels d'être entendus.

Les résultats des élections nous font porter des responsabilités, nous demandons de pouvoir les assumer pleinement.

Le SNUipp est reconnu pour sa force de revendication et sa notre force de proposition s'appuyant sur la pratique du métier. Nous sommes tous des enseignants syndicalistes et non l'inverse. Notre réflexion sur le métier nous la puisions dans l'exercice de notre

profession et dans la recherche de nouvelles réponses aux besoins et aux enjeux d'une Éducation toujours évolutive. C'est aussi une reconnaissance des valeurs que nous portons pour l'École : une école émancipatrice prenant en compte, à la fois les difficultés du métier d'enseignant et les réponses aux attentes des élèves.

Vous évoquez régulièrement la nécessité de prendre en compte l'évolution du métier. Nous le vivons quotidiennement sur le terrain et pouvons effectivement vous confirmer que le métier évolue à grands pas. Nous relèverons deux aspects de cette évolution :

1. Une attente grandissante vis-à-vis de l'École :

Cette attente légitime d'une École répondant à un besoin grandissant de connaissances et permettant à chaque individu de progresser intellectuellement et socialement pèse lourdement en terme de responsabilités sur nos collègues.

- La réussite de chaque enfant dans sa scolarité passe aujourd'hui par une approche plus individuelle des apprentissages et par une gestion spécifique de la difficulté.
- Une École ouverte sur le monde et accessible aux populations est demandée par les parents, le monde associatif, les municipalités voire les entreprises.
- Le travail en équipe pour élaborer des stratégies de réussite pour les élèves par la mise en place de projets d'école ou de cycle s'impose.
- Une société en perte de repères fait porter à l'École des responsabilités nouvelles qui sont un enjeu de cohésion sociale.

2. Un désengagement de l'État et une pression grandissante :

Alors que nous vivons sur le terrain ces évolutions sensibles qui nécessiteraient un renforcement de la présence du service public d'Éducation, l'État a choisi ce moment-là pour fuir ses responsabilités. Ainsi, c'est le dogme politique de la suppression d'un fonctionnaire sur deux qui prime sur tout. À cela s'ajoute une politique organisée du démantèlement du service public d'éducation qui passe par des programmes contestables, des évaluations sans finalités pédagogiques, le socle commun, le livret personnel de compétences, le manque de moyens de fonctionnement pour les personnels et maintenant l'évaluation des enseignants.

Nous sommes passés d'une logique d'obligation de moyens à une logique d'obligation de résultats. Ainsi, le « pilotage » des circonscriptions frétille sur cette nouvelle approche qui ne peut être vouée qu'à l'échec.

Ces choix motivés par une vision libérale et simpliste de l'Éducation ne peuvent être partagés par le monde enseignant. Ce n'est pas par la répétition en boucle des éléments de langage entendus à tous les niveaux de la hiérarchie que nos élèves réussiront mieux et deviendront de futurs citoyens éveillés.

La suppression de 137 postes pour 642 élèves supplémentaires dans l'Académie de Nantes illustre les choix politiques qui sont faits aujourd'hui pour l'Education de notre jeunesse. Vous allez participer au fossoiement du service public d'éducation dans notre département. Quels sont en Vendée les enseignants de trop ? Quels sont ceux dont l'engagement auprès des élèves est inutile ?

Les coûts futurs de cet abandon seront désastreux. L'échec scolaire, la désespérance, le désarroi de la profession enseignante coûteront bien plus chers demain que les économies réalisées aujourd'hui.

Vous aimez à répéter : « Choisir, c'est renoncer », citation d'André Gide. Le SNUipp et la profession ne renonceront pas à revendiquer une École ambitieuse pour tous les élèves, permettant l'accompagnement des plus fragiles, s'appuyant sur les recherches pédagogiques pour mieux enseigner. Nous ne renoncerons pas non plus à l'idée que le travail en équipe permet une plus grande réussite des élèves, que le nombre d'élèves par classe est également un facteur de réussite. Nous ne renoncerons donc pas à nos revendications sur les besoins de formation, les besoins de temps et de moyens.

Soyez assuré, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que les élu(e)s SNUipp réaffirmeront sans cesse leur attachement à ces valeurs au sein des instances paritaires comme outil de défense des intérêts des personnels et de l'École publique et laïque. Ils continueront d'œuvrer dans ce sens au sein des CAPD et de jouer leur rôle de force de contrôle mais aussi de propositions dans l'intérêt de tous.